



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

## SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2009 Volume 12 - numéro 4

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 6 octobre 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Mesdames Anne Basque, Louise Malenfant, monsieur France Dubé, commissaires, et madame Johanne Brousseau, représentante du comité de parents.

### PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

## OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Ancil-Bruneau, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2009 - # 3
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Embauche d'une enseignante
  - 6.2 Abolitions et ouvertures de poste - personnel de soutien
  - 6.3 Processus de remplacement d'une direction adjointe d'école
  - 6.4 Pandémie de grippe A H1N1
  - 6.5 Travaux à la toiture de l'École La Marguerite - information
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
  - 7.2 Nomination à la présidence d'honneur - Campagne Centraide 2009
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-398-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2009 - # 3

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2009 - # 3, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-399-CE)

#### **CORRESPONDANCE**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin express «Commissaires», volume 42, numéro 3 du 5 octobre 2009.

LU la carte de remerciement acheminée par madame Micheline Lepage suite à la reconnaissance reçue de la part de la Commission scolaire et de la FCSQ lors de la fête des retraités.

LU la lettre de monsieur Marc Boudreau, directeur de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec, demandant à la Commission scolaire de nommer ses délégués et de procéder au paiement de sa cotisation pour l'année scolaire 2009-2010.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs procède au paiement de la cotisation 2009-2010, au montant de 1019,07 \$, auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec;

**DE** nommer messieurs Pierre Gauvin et Roberge Brillant délégués officiels de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs pour l'année 2009-2010 auprès de l'association.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-400-CE)

#### **EMBAUCHE D'UNE ENSEIGNANTE**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la démission de l'enseignante Isabelle Verreault et souligne qu'il y a lieu de procéder à l'engagement de sa remplaçante. Le choix de la candidature retenue découle du processus d'affectation prévu à la convention collective de travail du personnel enseignant.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

l'Étincelle de Squatec;

**CONSIDÉRANT** la démission d'une enseignante à l'École

de travail du personnel enseignant;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la convention collective

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement, engage madame Caroline Morin à titre d'enseignante au primaire (champ 03) à l'École l'Étincelle à compter du 21 septembre 2009.

**D'autoriser** la directrice des ressources humaines, madame Catherine Boulay, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-401-CE)

#### **ABOLITIONS ET OUVERTURES DE POSTES - PERSONNEL DE SOUTIEN**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne, qu'avec les différents mouvements de personnel qui surviennent (retraite, démission, etc.), on doit profiter du fait que les postes deviennent vacants pour les adapter aux besoins qui évoluent. En conséquence, il y a lieu de procéder à l'abolition et à l'ouverture de certains postes du personnel de soutien.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

**CONSIDÉRANT** que le poste de secrétaire d'école, 27 heures/semaine, pour les écoles Sainte-Marie et April deviendra vacant à compter du 6 octobre 2009 avec la prise de retraite de sa titulaire;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de revoir la répartition des services de secrétariat en fonction de l'évolution des besoins dans ces écoles;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse le poste de secrétaire d'école, 27 heures/semaine, pour les écoles Sainte-Marie et April à compter du 6 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-402-CE)

**CONSIDÉRANT** l'abolition du poste de secrétaire d'école, 27 heures/semaine, pour les écoles Sainte-Marie et April à compter du 6 octobre 2009;

**CONSIDÉRANT** la révision des besoins pour les services de secrétariat dans ces mêmes écoles;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ouvre un poste de secrétaire, 25 heures/semaine, à compter du 7 octobre 2009 pour les écoles Sainte-Marie et April.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-403-CE)

**CONSIDÉRANT** que le poste de secrétaire d'école, 35 heures/semaine, pour les écoles Saint-Joseph, des Verts-Sommets, Marie-Reine-des-Cœurs et Saint-David est vacant à compter du 6 octobre 2009 avec la prise de retraite de sa titulaire;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de revoir la répartition des services de secrétariat en fonction de l'évolution des besoins dans ces écoles;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse le poste de secrétaire d'école, 35 heures/semaine, pour les écoles Saint-Joseph, des Verts-Sommets, Marie-Reine-des-Cœurs et Saint-David à compter du 6 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-404-CE)

**CONSIDÉRANT** l'abolition du poste de secrétaire d'école, 35 heures/semaine pour les écoles Saint-Joseph, des Verts-Sommets, Marie-Reine-des-Cœurs et Saint-David, à compter du 6 octobre 2009;

**CONSIDÉRANT** la révision des besoins pour les services de secrétariat dans ces mêmes écoles;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ouvre un poste de secrétaire d'école, 30 heures/semaine, à compter 7 octobre 2009 pour les écoles Saint-Joseph, des Verts-Sommets, Marie-Reine-des-Cœurs et Saint-David.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-405-CE)

**CONSIDÉRANT** que le poste d'opérateur informatique, classe 1, 35 heures/semaine, pour le sous-centre de Pohénégamook et les écoles deviendra vacant à compter du 8 octobre 2009 suite à la démission de son titulaire;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de revoir la répartition des services en informatique pour tenir compte de l'évolution des besoins dans les écoles et les centres;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse le poste d'opérateur informatique, classe 1, 35 heures/semaine pour le sous-centre de Pohénégamook et les écoles à compter du 8 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-406-CE)

**CONSIDÉRANT** l'abolition du poste d'opérateur informatique, classe 1, 35 heures/semaine pour le sous-centre de Pohénégamook et les écoles à compter du 8 octobre 2009;

**CONSIDÉRANT** la révision des besoins au niveau des services informatiques au centre administratif de Cabano;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ouvre un poste de technicien en informatique, 35 heures/semaine, à compter 8 octobre 2009, au centre administratif de Cabano.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-407-CE)

**CONSIDÉRANT** que le poste d'ouvrier d'entretien, classe 2, 38,75 heures/semaine à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel deviendra vacant à compter du 7 octobre 2009;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de revoir la répartition des services d'entretien pour tenir compte de l'évolution des besoins dans les écoles;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse le poste d'ouvrier d'entretien, classe 2, 38,75 heures/semaine à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel à compter du 7 octobre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-408-CE)

#### **PROCESSUS DE REMPLACEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe que madame Lise Bélanger, directrice adjointe à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, a donné sa démission en vue d'une réorientation de carrière.

Monsieur Pelletier explique le processus de recrutement qu'il compte mettre en place conformément au Règlement régissant les conditions d'emploi du personnel cadre d'établissement pour combler le poste qui deviendra vacant à la fin d'octobre 2009.

#### **PANDÉMIE DE GRIPPE A H1N1**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe des diverses dispositions qui sont prises à la Commission scolaire pour faire face à la pandémie anticipée de grippe A H1N1.

On doit prévoir les dispositions pour faire face à la pénurie anticipée de personnel et répondre aux besoins des élèves qui seront malades à l'école.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et le directeur général répond aux questions.

#### **TRAVAUX À LA TOITURE DE L'ÉCOLE LA MARGUERITE - INFORMATION**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe que la toiture de l'École La Marguerite nécessite des travaux d'urgence avant l'hiver. La demande de soumissions a été réalisée mais l'urgence de l'exécution des travaux avant le grand froid réclame de débuter dans les meilleurs délais avant même que le plus bas soumissionnaire conforme soit retenu par le conseil des commissaires à sa séance du 20 octobre prochain.

Le directeur général précise que le plus bas soumissionnaire est la compagnie «Entreprise C.V. Dionne» de Saint-Pascal pour le montant de 56 541.39 \$

Les commissaires délibèrent sur le sujet et on convient d'aller de l'avant et de faire entériner le contrat à la séance du conseil des commissaires du 20 octobre 2009.

#### **DOSSIER DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

#### **NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR - CAMPAGNE CENTRAIDE 2009**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, précise que la Campagne Centraide 2009 débutera sous peu à la Commission scolaire et qu'il y a lieu de procéder à la nomination de la présidente d'honneur.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel et résolu :

**QUE** monsieur Alexandre Anctil-Bruneau soit nommé président d'honneur de la Campagne Centraide 2009 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-409-CE)

#### **NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES**

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.



## PÉRIODE DE QUESTIONS

On s'informe si la Commission scolaire a connu des problèmes pour l'implantation du programme «Éthique et culture religieuse». Le directeur général précise que les séances d'information qui ont été mises sur pied se sont avérées très bénéfiques et que les parents en ont été très satisfaits. Il n'y a donc pas eu de problème avec ce nouveau programme.

On demande quel est le nombre d'enseignants à la CSFL. Le directeur général précise qu'il y a environ 350 enseignants sur une base régulière à l'emploi de la Commission scolaire.

On demande quelques précisions concernant la correspondance sur le projet de loi 88 qui a récemment été acheminée aux commissaires. Le président donne les précisions nécessaires.

## PROCHAINE SÉANCE

Le 20 octobre 2009 au lieu ordinaire des séances.

## CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-410-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale